



Rapport annuel de la CSFTNO pour l'année scolaire 2017-2018

28 septembre 2018



Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest

Table des matières

Objectif du rapport annuel	3
Environnement opérationnel de la CSFTNO	3
Gouvernance	6
Langue, culture et identité	7
Santé, bien-être et aide aux élèves	9
Enseignement et apprentissage	11
Résultats et réussite scolaires	14
Gestion des ressources humaines	16
Annexe A : États financiers vérifiés	20

Objectif du rapport annuel

Le rapport annuel de la CSFTNO pour l'année scolaire 2017-2018 a été préparé conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette loi stipule que les organismes ténois du milieu de l'éducation doivent rendre compte de leurs façons de faire, de l'application des directives sur l'éducation, ainsi que de la mise en œuvre d'activités et d'initiatives qui s'inscrivent dans le mandat du GTNO et dans les orientations du ministre de l'Éducation.

Le rapport annuel fait partie des composantes clés du cadre de responsabilisation des organismes scolaires mis en œuvre en 2016 dans la perspective du *Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations* (2013) et à la suite de l'entrée en vigueur des exigences ajoutées dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* en 2016. C'est par le rapport annuel que les organismes du milieu de l'éducation continuent de rendre compte de leurs plans de fonctionnement.

Le présent rapport annuel porte sur le plan de fonctionnement 2017-2018 de la CSFTNO.

Environnement opérationnel de la CSFTNO

Profil des écoles et nombre d'élèves inscrits

La CSFTNO compte 2 écoles, qui ont accueilli en 2017-2018 environ **200** élèves. Nos écoles offrent un programme d'enseignement en français langue première allant de la prématernelle à la 12^e année, conformément à l'article 23 de la *Charte des droits et libertés* et aux trois catégories supplémentaires suivantes, qui s'appliquent aux parents dans la *Directive ministérielle sur l'inscription des élèves aux programmes d'enseignement en français langue première* (2016) : restitution, francophone non-citoyen et nouvel arrivant.

Le tableau 1 ci-dessous donne un aperçu du profil des écoles, et le tableau 2 indique le nombre d'élèves inscrits dans chaque école pour la dernière année scolaire terminée.

Tableau 1 : Profil des écoles en 2017-2018

École	Collectivité	Niveaux offerts	Élèves inscrits (ÉTP) ¹	Enseignants (AP) ²
École Allain St-Cyr (ÉASC)	Yellowknife	PM – 12 ^e	119,5	14,3
École Boréale (ÉB)	Hay River	PM – 12 ^e	80	10

¹ ÉTP : Présence de 60 % et plus en équivalent temps plein à l'école d'origine au 30 septembre 2017.

² AP : Années-personnes – désigne les postes financés. Le personnel enseignant comprend le personnel qui intervient avec les élèves, comme les directeurs enseignants et autres.

Tableau 2 : Inscriptions (ÉTP) par école et par niveau au 30 septembre 2017

École	Niveau													
	PM	Mat.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ÉASC	7,0	15,0	9,0	5,0	10,0	10,5	10,0	16,5	7,5	9,0	6,0	3,0	4,0	7,0
ÉB	3,0	7,0	5,0	6,0	7,0	2,0	9,0	7,0	5,0	3,0	7,0	5,0	7,0	7,0
Total	10,0	22,0	14,0	11,0	17,0	12,5	19,0	23,5	12,5	12,0	13,0	8,0	11,0	14,0

Population – Élèves et enseignants

Répartition du personnel : École Allain St-Cyr

- Direction d'école à temps plein + programme autochtone
- Enseignant de soutien au programme à temps plein + équipe de leadership
- Primaire (prématernelle à 6^e année)
 - 6 enseignants (1 enseignant à 0,8 ÉTP, 1 enseignant – chef de groupe en mathématiques + équipe de leadership)
 - Spécialiste d'anglais, 4^e à 6^e année; éducation physique, PM à 2^e année (0,5 ÉTP)
- Secondaire (7^e à 12^e année)
 - Spécialiste d'anglais, 7^e à 12^e année + options
 - Spécialiste de français, 7^e à 12^e année + options + chef de groupe en alphabétisation
 - Spécialiste de mathématiques et sciences, 10^e à 12^e année
 - Spécialiste de sciences humaines + mathématiques, 7^e à 9^e année + options + équipe de leadership
 - Enseignant de sciences et santé, 7^e à 9^e année + spécialiste d'arts visuels et dramatiques, PM à 12^e année + options
 - Spécialiste d'éducation physique, 3^e à 12^e année; technologie, 7^e à 10^e année; options + chef de groupe en technologie + équipe de leadership
- Aides-enseignants
 - 3
- Concierge
 - 1
- Secrétaire/bibliothécaire
 - 1

Répartition des élèves : École Allain St-Cyr

- Prématernelle
- Maternelle
- 1^{re} et 2^e année
- 3^e et 4^e année
- 4^e et 5^e année
- 6^e année
- 7^e et 8^e année
- 9^e à 12^e année – éducation physique, arts

- Différentes combinaisons de cours sont possibles au niveau secondaire pour satisfaire aux exigences de diplomation.

Répartition du personnel : École Boréale

- Direction d'école à temps plein
- Enseignant de soutien au programme à temps plein + équipe de leadership
- Primaire (prématernelle à 6^e année)
 - 4 enseignants (1 enseignant – chef de groupe en alphabétisation + équipe de leadership, 1 enseignant – chef de groupe en mathématiques + mathématiques, 7^e à 9^e année + éducation physique)
- Secondaire (7^e à 12^e année)
 - Spécialiste d'anglais, 4^e à 12^e année + santé, 7^e à 9^e année
 - Spécialiste de français, 7^e à 12^e année + options + chef de groupe en technologie + équipe de leadership
 - Spécialiste de mathématiques et sciences, 10^e à 12^e année
 - Spécialiste de sciences humaines + sciences (biologie 20 et 30) + éducation physique + programme autochtone + carrières et vie + orientation
- Aides-enseignants
 - 2,3
- Concierge
 - 1
- Secrétaire/bibliothécaire
 - 1

Répartition des élèves : École Boréale

- Prématernelle et maternelle
- 1^{re} et 2^e année
- 3^e et 4^e année
- 5^e et 6^e année
- 7^e et 8^e année
- 9^e à 12^e année – éducation physique
- Différentes combinaisons de cours sont possibles au niveau secondaire pour satisfaire aux exigences de diplomation.

Gouvernance

Formation sur la gouvernance

La CSFTNO a récemment révisé sa structure de gouvernance. Ce faisant, elle a adopté la politique sur la gouvernance de Carver et elle a revu ses propres politiques et procédures.

À chaque réunion spéciale du conseil d'administration depuis l'élection de 2015, les administrateurs ont passé en revue l'ébauche des nouvelles politiques et procédures, qui ont finalement été adoptées en septembre 2017. À la réunion spéciale de décembre 2018, un atelier s'est tenu avec notre expert-conseil. Son objectif était de s'assurer que chacun des membres du conseil d'administration était conscient de l'essence et de la nature des nouvelles politiques. La CSFTNO a également mis en œuvre ses nouvelles procédures. Les travaux se poursuivent.

Réunions du conseil scolaire de division

L'article 109 de la *Loi sur l'éducation* stipule ce qui suit : « Le conseil scolaire de division se réunit au besoin, mais au moins trois fois par année. » Le tableau 3 ci-dessous fait le bilan des réunions qui avaient été prévues par le conseil scolaire de division pour l'année scolaire qui s'est terminée.

Tableau 3 : Bilan des réunions du conseil scolaire de division (CSD)

Réunion	Date prévue	Emplacement prévu	La réunion a-t-elle eu lieu comme prévu? (Oui/Non)	Si non, expliquer pourquoi.
1	18 septembre 2017	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
2	16 octobre 2017	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
3	25 novembre 2017	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
4	2 et 3 décembre 2017	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
5	11 décembre 2017	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
6	22 janvier 2018	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
7	19 février 2018	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
8	23 avril 2018	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
9	23 mai 2018	Bureau du CSD (Yellowknife)	Oui	
10	18 juin 2018	Bureau du CSD (Yellowknife)	Non	Quorum non atteint, réunion tenue le 20 juin 2018

Langue, culture et identité

Voici la description des réalisations dans les programmes et les activités mis en œuvre pour soutenir le développement de la langue, de la culture et du sentiment d'identité.

Établir et entretenir l'espace francophone

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Offrir à nos élèves des occasions authentiques de vivre en français, d'apprécier leur héritage francophone et de construire leur identité en leur permettant de prendre part à des activités scolaires et parascolaires qui ont lieu en français, ou encore qui se rattachent à la culture et à l'héritage francophones.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">• Un élève a pris part au Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest.• Douze élèves de la CSFTNO ont participé aux Jeux de la Francophonie.• Deux élèves ont assisté au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française tenu à Calgary.• Quatre élèves de l'École Allain St-Cyr et trois élèves de l'École Boréale ont pris part au concours d'art oratoire tenu à Yellowknife. Ils ont fait une présentation en français devant leurs pairs dans les autres programmes et devant les juges.• Des élèves de la 7^e à la 9^e année de l'École Boréale ont pris part à un camp de leadership, où ils ont participé à plusieurs activités et ateliers en français visant à développer le leadership, de même qu'à diverses activités culturelles autochtones.• Des élèves de la 10^e à la 12^e année de l'École Boréale se sont rendus dans des collèges à Grande Prairie lors de la visite annuelle des collèges et des universités de l'Alberta. La visite a lieu tour à tour à Edmonton, à Calgary et à Grande Prairie. Le voyage se déroule en français dans la mesure du possible.• Prématernelle à 6^e année à l'École Allain St-Cyr : spectacle Tam Di De Lam en collaboration avec l'Association franco-culturelle de Yellowknife.• Dix-sept élèves de la 7^e à la 9^e année de l'École Allain St-Cyr ont participé à un voyage d'échange SÉVEC avec une école francophone de Halifax.• Festifilm Jeunesse est un projet qui se déroule chaque année en collaboration avec l'Association franco-culturelle de Yellowknife : un comité sélectionne deux films francophones par école en fonction de l'âge des élèves dans les groupes et de leurs intérêts.• Organisation de camps annuels de neige permettant aux élèves d'utiliser le français à l'extérieur de l'école, d'apprendre le vocabulaire qui se rattache à l'activité et de prendre part à des activités culturelles connexes.• Festival Rigolo à Yellowknife en collaboration avec l'Association franco-culturelle de Yellowknife et le Northern Arts and Cultural Centre.• Visite d'un auteur.• Cinq élèves ont obtenu leur diplôme de l'École Allain St-Cyr. La remise des diplômes a eu lieu le 9 juin 2018.• Quatre élèves ont obtenu leur diplôme de l'École Boréale. La remise des diplômes a eu lieu le 30 juin 2018.

- On se sert de Boréo Dollars (École Boréale) et de jetons (École Allain St-Cyr) pour encourager les élèves à s'exprimer en français. Nos écoles francophones étant situées en milieu minoritaire, les membres du personnel ont recours à diverses méthodes pour encourager les élèves à s'exprimer fièrement en français et à valoriser cette langue.

Promotion des langues, de la culture et de l'identité autochtones

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	S'assurer que le programme <i>Dene Kede</i> est intégré dans le programme scolaire. Il convient de souligner que les écoles de notre conseil scolaire sont francophones et qu'elles travaillent à soutenir le <i>Dene Kede</i> , mais sans enseigner les langues autochtones.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> Les enseignants du primaire (de la prématernelle à la 8^e année) ont chacun intégré le programme <i>Dene Kede</i> dans au moins deux cours. Les élèves de la prématernelle à la 8^e année de l'École Allain St-Cyr ont pris part à des camps organisés par YK1 qui portaient sur les enseignements autochtones. Les sujets étaient adaptés à chaque niveau : <ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année : cueillette de petits fruits 4^e année : plantes médicinales 8^e année : camp de pêche, etc. Douze élèves inscrits au cours facultatif de plein air à l'École Allain St-Cyr et un élève de 12^e année ont pris part au camp de canoë du lac Hidden qui s'est déroulé du 13 au 15 juin 2018. Les élèves de la maternelle à la 2^e année de l'École Boréale ont pris part à des camps culturels les 15, 22 et 25 juin 2018. Les élèves de la 7^e à la 9^e année de l'École Boréale ont pris part à un camp de canoë au Sandy Lake Lodge du 18 au 20 juin 2018. Des élèves de l'École Boréale ont pris part à des camps organisés par l'école et les aînés autochtones de la région de Hay River : <ul style="list-style-type: none"> Emmenez un enfant pratiquer le piégeage (camp Beaver) Les lois dénées sont affichées à chaque école et au bureau du conseil scolaire de division à Yellowknife.

Programme de francisation

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Offrir un programme de francisation aux élèves qui doivent acquérir des compétences linguistiques en français et les perfectionner pour réussir dans leurs études et sur le plan socioculturel dans nos écoles francophones.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons identifié les élèves qui ont besoin de services de francisation. <ul style="list-style-type: none"> École Boréale : 14 élèves École Allain St-Cyr : 9 élèves Nous avons identifié les employés qui offriront des services de francisation. Nous avons organisé des activités de lecture dans plusieurs groupes où les élèves ont l'âge et les compétences nécessaires (débutant I à intermédiaire). Les élèves passent au groupe du niveau suivant lorsqu'ils sont prêts. Nous avons acheté les ressources et le matériel nécessaires à tous les niveaux. Nous avons évalué les élèves francophones de la prématernelle à la 5^e année au moyen de l'outil GB+ conçu par Chenelière.

- Après en avoir fait la demande, nous avons reçu des fonds du ministère de l'Éducation pour embaucher une conseillère en alphabétisation. Elle sera responsable, entre autres, de notre programme de francisation au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Santé, bien-être et aide aux élèves

Voici la description des réalisations dans les programmes et les activités mis en œuvre pour favoriser la santé et le bien-être de nos élèves et de nos enseignants, répondre aux besoins variés de nos apprenants et mettre en place un milieu favorable à l'intégration scolaire.

Mise à l'essai du programme éducatif sur la santé et le mieux-être (4^e à 6^e année)

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Les enseignants de la 4 ^e à la 6 ^e année recevront la formation offerte par le ministère de l'Éducation. Ils participeront également à la mise à l'essai du programme dans le cadre d'un projet pilote.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">En février 2018, deux enseignants de la CSFTNO, l'un de l'École Boréale et l'autre de l'École Allain St-Cyr, ont suivi la formation donnée par le ministère de l'Éducation.Deux enseignants de la CSFTNO, l'un de l'École Boréale et l'autre de l'École Allain St-Cyr, ont participé au projet pilote.

Vers le Pacifique (programme de résolution de conflits)

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Il y a plusieurs années, la CSFTNO a mis en place le programme « Vers le Pacifique » pour promouvoir de saines pratiques en matière de résolution de conflits auprès des élèves du primaire. Vu le taux de roulement élevé du personnel, nous avons l'intention d'offrir de la formation à ce sujet aux enseignants et aux adjoints de l'École Boréale et de l'École Allain St-Cyr au début de l'année scolaire (les enseignants chevronnés pourront en profiter pour se mettre à jour). Nous allons également commander les ressources nécessaires liées au programme pour les mettre à la disposition des enseignants du primaire.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">Le 29 août 2018, à l'École Allain St-Cyr, nous avons donné une formation aux enseignants et au personnel de soutien des deux écoles (15 employés).La CSFTNO a commandé et distribué le matériel nécessaire, s'assurant que chaque enseignant avait les ressources requises aux fins du programme.Au total, 128 élèves de la prématernelle à la 6^e année ont été touchés par la mise en œuvre du programme pendant l'année scolaire.

GoToEducator

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Offrir une formation en français sur la santé mentale aux enseignants de la 7 ^e à la 12 ^e année.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">Le 29 août 2018, le ministère de l'Éducation a offert une séance de formation à 16 enseignants de la 7^e à la 12^e année, à des aides-enseignants, à deux enseignants de soutien au programme et à deux administrateurs scolaires de l'École Allain St-Cyr et de l'École Boréale.

- Des personnes-ressources dans le domaine de la santé mentale sont venues rencontrer les employés, notamment pour parler du fonctionnement du système de santé à Yellowknife et aux Territoires du Nord-Ouest, pour indiquer les ressources à contacter en situation de crise, et pour présenter les façons de traiter les questions ou les préoccupations. C'était très instructif.

Parlons de la maladie mentale (TAMI)

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	<p>Nous prévoyons nous joindre à la coalition TAMI et faire traduire le programme en français d'ici la fin de l'année scolaire.</p> <p>Former les enseignants pour qu'ils puissent présenter le programme aux élèves de la 7^e à la 9^e année.</p> <p>Réaliser le programme TAMI (cinq unités) avec les élèves de la 7^e à la 9^e année dans les deux écoles.</p>
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> Comme la traduction des unités a pris plus de temps que prévu, les enseignants ont suivi la formation en avril 2018. Nous avons présenté la version abrégée du programme TAMI puisque nous n'avons pas eu le temps de présenter, avant la période d'examen de mai et juin 2018, les cinq unités au complet à nos élèves de la 7^e à la 9^e année. Le programme a connu un franc succès dans nos deux écoles.

Non aux boissons gazeuses

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	<p>Se concentrer sur les boissons santé et autres boissons.</p> <p>Privilégier l'eau.</p>
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> Mini-recherche sur les bienfaits de l'eau. Exposés sur les effets nocifs des boissons gazeuses. Commande de bouteilles d'eau pour les élèves et les employés. L'École Allain St-Cyr et l'École Boréale ont remporté chacune un prix en argent pour leur participation et leurs activités novatrices visant à promouvoir les boissons et les aliments sains.

Initiative d'alimentation saine

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	<p>Insister sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.</p> <p>Choisir des aliments santé.</p> <p>Présenter de nouveaux aliments santé.</p>
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de collations santé avec et pour les élèves. Collations offertes : fruits, frappés aux fruits. Recherche sur les fruits et légumes moins connus et leurs bienfaits; préparation de collations contenant ces légumes pour les faire goûter aux élèves.

Déjeuner pour apprendre

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	<p>Faire connaître aux élèves les bienfaits d'un bon déjeuner pour mieux apprendre à l'école, surtout au secondaire.</p> <p>Répondre aux besoins des élèves qui sont défavorisés ou qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas apporté assez à manger ou ont eu un petit problème avec leur boîte à lunch.</p>
------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuners mensuels pour les élèves du secondaire, parce qu'en général, ces élèves déjeunent moins bien. • Offrir activement à manger aux élèves qui n'ont pas déjeuné ou qui ont encore faim. • Collations et déjeuners sur demande.
--------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Autorégulation

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	S'entendre avec Paula Jurczak pour qu'elle travaille avec les employés de l'École Boréale afin qu'ils puissent poursuivre leur formation sur l'autorégulation. Demander au MÉCF du financement pour se procurer plus de ressources afin de répondre aux besoins des élèves.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant trois jours, Paula a tenu des conférences téléphoniques et discuté sur Skype avec les membres du personnel de l'École Boréale pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des techniques liées à l'autorégulation et déterminer les étapes suivantes. • Identifier les élèves démunis, déterminer les ressources qui répondraient le mieux à leurs besoins et les commander. Une fois les ressources arrivées, les présenter à ces élèves pour qu'ils s'en servent efficacement.

Enseignement et apprentissage

Voici les réalisations relatives aux programmes et activités mis en œuvre pour appuyer l'excellence dans l'enseignement et le perfectionnement professionnel de nos éducateurs.

Alphabétisation	
Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Grâce aux communautés d'apprentissage professionnelles, les enseignants et les administrateurs de la CSFTNO harmonisent l'enseignement de la lecture et de l'écriture en français, de la prématernelle à la 6 ^e année. Nous travaillons en séquences d'apprentissage de sept semaines. En 2015-2016, nous avons créé deux séquences d'apprentissage (textes narratifs et informatifs), puis ajouté en 2016-2017 une troisième séquence (poésie). En 2017-2018, nous allons élaborer une quatrième séquence d'apprentissage. Pour harmoniser l'enseignement de la lecture, nous devons étudier nos données (résultats des élèves), nous fixer un objectif SMART pour l'ensemble des élèves de la prématernelle à la 6 ^e année, puis créer des outils d'évaluation dont le niveau de difficulté et de complexité augmente à chaque niveau et qui tiennent compte des objectifs des programmes d'études et des critères d'évaluation déjà établis. Au début de la séquence d'apprentissage, en tenant compte de chaque groupe d'élèves, les enseignants fixent un objectif SMART pour leurs groupes-classes. Ils fixent aussi un objectif SMART pour tous les élèves de la prématernelle à la 6 ^e année. Le groupe d'enseignants décide des stratégies à enseigner explicitement pendant les deux semaines à venir. À la rencontre suivante de la communauté d'apprentissage professionnelle (les réunions ont lieu aux semaines 1,3,5 et 7), les enseignants partagent les réussites et les défis, ainsi que des exemples de travaux d'élèves, pour décider des nouvelles stratégies à enseigner explicitement dans les deux semaines suivantes et trouver des solutions ou suggérer des pratiques gagnantes à leurs collègues. À la quatrième semaine, ils discutent du progrès des élèves et

déterminent les élèves qui, même avec l'enseignement explicite des stratégies, ont besoin d'interventions plus précises. Dans la septième semaine, les élèves passent l'évaluation sommative. Nous mesurons alors leur degré de réussite et célébrons leurs succès. Nous dressons aussi un plan d'action pour les élèves qui n'ont pas réussi l'évaluation sommative. En travaillant de cette façon, nous avons pu harmoniser l'enseignement de la lecture à partir de la prématernelle.

Résultats obtenus

- Une quatrième séquence a été mise au point pour les élèves de la prématernelle à la 6^e année (École Boréale et École Allain St-Cyr). Une section sur la grammaire a été ajoutée à chaque séquence d'enseignement.
- En travaillant ensemble pour élaborer quatre séquences d'apprentissage, nous avons pu harmoniser l'enseignement de la lecture au primaire.
- Les résultats des élèves guideront les pratiques d'enseignement et aideront les écoles à fixer les objectifs de leurs plans d'amélioration pour 2018-2019.

Numérisme

Priorités de l'année scolaire 2017-2018

En mathématiques, nous poursuivrons notre programme de la 1^{re} à la 6^e année et l'examinerons pour 2017-2018. Nous travaillons avec un spécialiste depuis plusieurs années. Nous avons élaboré un calendrier commun, des outils de diagnostic et des outils d'évaluation formative et sommative pour la 1^{re} à la 6^e année. Les résultats des élèves par unité et niveau scolaire sont présentés en format Excel. Nous insisterons également auprès de nos enseignants pour qu'ils uniformisent davantage l'utilisation qu'ils font des outils d'évaluation formative et sommative recommandés ainsi que des fichiers Excel.

Résultats obtenus

- Le perfectionnement professionnel personnalisé dans divers concepts mathématiques a eu lieu avec notre consultant, à raison de six jours à chaque école (introduction, orientation pour les nouveaux enseignants et suivi auprès des enseignants qui connaissent déjà le programme).
- Nous avons suivi le calendrier de l'année scolaire 2017-2018.

Google

Priorités de l'année scolaire 2017-2018

Au niveau secondaire, nous prévoyons que les enseignants de la 7^e à la 12^e année créeront des espaces Google pour chacune de leurs matières afin que les élèves puissent développer leur connaissance des technologies du 21^e siècle. La CSFTNO est d'avis que ses élèves devront être polyvalents et débrouillards à l'égard de la technologie pour être prêts à faire la transition entre le secondaire et les établissements postsecondaires. Google Classroom permet aux enseignants et aux élèves de communiquer, collaborer et échanger pour réaliser des devoirs ou des projets. De plus, les parents qui le veulent peuvent avoir accès à Google Classroom pour mieux appuyer leurs enfants dans leurs études. Google Classroom aide les élèves à devenir plus autonomes.

Résultats obtenus

- Bien que quatre enseignants utilisent Google Classroom pour communiquer avec leurs élèves, nous n'avons pas pu complètement instaurer cette pratique au niveau secondaire. Nous allons continuer d'encourager les enseignants et offrir du perfectionnement professionnel au besoin.

Apprentissage de la lecture (programme « Reading Apprenticeship »)

Priorités de l'année scolaire 2017-2018

Nous poursuivons notre travail avec le programme « Reading Apprenticeship » pour contribuer à l'application du cadre sur l'alphabétisation de la 5^e à la 12^e année. Nous avons déjà

Résultats obtenus

envoyé six enseignants à la formation. Nous allons créer une communauté d'apprentissage professionnelle pour structurer l'équipe d'enseignants concernés.

Notre « enseignant principal » continuera d'assister aux réunions sur l'alphabétisation, et les enseignants continueront de participer aux

- Nous avons mis sur pied un comité sur l'apprentissage de la lecture. Il s'est réuni à trois reprises cette année. Étant donné que la formule du comité n'a pas obtenu le succès escompté, nous allons créer une CAP pendant l'année scolaire 2018-2019 avec le concours d'un animateur de Solution Tree.
- L'« enseignant principal » de la CSFTNO a assisté à toutes les réunions du comité sur l'alphabétisation du MÉCF.
- Le personnel de la CSFTNO a participé à toutes les formations du MÉCF.

Examens communs de l'Alberta

Priorités de l'année scolaire 2017-2018

- Tous les élèves de 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e et 12^e année feront les examens communs de l'Alberta dans les domaines choisis. Ce sont des enseignants des quatre arrondissements scolaires francophones de l'Alberta qui les ont conçus, et nous avons demandé au Consortium la permission de les administrer dans certains domaines où le programme scolaire s'harmonise.
 - 4^e année : anglais (lecture), français (lecture) et mathématiques
 - 5^e année : anglais (lecture), français (lecture) et mathématiques
 - 7^e année : anglais (lecture et écriture), français (lecture et écriture) et mathématiques
 - 8^e année : anglais (lecture et écriture), français (lecture et écriture) et mathématiques
 - 10^e année : toutes les matières
 - 11^e année : toutes les matières
 - 12^e année : seulement les matières pour lesquelles il n'y a pas d'examen débouchant sur un diplôme

Résultats obtenus

C'est en 2017-2018 que nous avons administré ces évaluations pour la première fois. Les résultats pourront être consultés auprès de la CSFTNO et dans les tableaux de bord des écoles. Comme il s'agit d'évaluations internes, nous nous servirons des résultats pour nos propres besoins, notamment établir des priorités pour nos plans d'amélioration des écoles, et ils contribueront à développer les pratiques d'enseignement et à mieux les planifier.

Résultats et réussite scolaires

Voici les résultats des programmes et des activités mis en œuvre pour favoriser la réussite scolaire et accroître l'assiduité des élèves.

Tableaux de bord (à la CSFTNO et dans chaque école)

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Créer, pour la CSFTNO, un tableau de bord qui présentera les données à partager avec les administrateurs et les intervenants. Créer, pour chaque école, des tableaux de bord qui présenteront des données précises sur les élèves et les écoles, données qui aideront à prendre des décisions plus judicieuses et à développer les pratiques d'enseignement.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">On a créé un tableau de bord pour la CSFTNO. Il présente diverses données : nombre d'admissions, taux d'assiduité, nombre de finissants, résultats aux examens débouchant sur un diplôme, tests de rendement de l'Alberta en 6^e et 9^e année, résultats liés à l'IMDPE et à l'IMD, résultats du sondage de satisfaction NotreÉcole, etc.On a créé un tableau de bord pour chaque école (École Allain St-Cyr et École Boréale). Chacun présente des données internes : admissions, assiduité, résultats d'évaluations internes (Marie Clay, Brigance, GB+, TMNRÉ, examens communs de l'Alberta, tests de rendement de l'Alberta, examens débouchant sur un diplôme, IMDPE, IMD, sondage de satisfaction NotreÉcole).Les tableaux de bord entreposent toutes nos données pertinentes dans trois outils centralisés et accessibles.

Sondage de satisfaction NotreÉcole

Priorités de l'année scolaire 2017-2018	Pour la première fois, nous allons mener le sondage NotreÉcole pour mesurer la satisfaction des élèves, des parents et des enseignants. Le sondage aura lieu au printemps 2018, et certains des résultats s'ajouteront au tableau de bord de la CSFTNO et à celui des écoles.
Résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none">Le sondage a eu lieu du 7 au 18 mai 2018.Voici ce qu'il a permis de mesurer :<ul style="list-style-type: none">le sentiment d'appartenancel'harmonie dans les relationsla valorisation des résultats scolairesl'intérêt et la motivationl'effortl'intimidation et l'exclusionle sentiment de sécurité à l'écolele sentiment d'être pris en charge par un adulte à l'écoleles relations élèves-enseignantsla qualité du milieu d'apprentissageles attentes à l'égard de la réussiteles considérations d'ordre démographiqueCertains résultats choisis seront ajoutés aux tableaux de bord.Nous allons partager les données avec les intervenants concernés dans des lieux appropriés.

Équipe de direction

Priorités de l'année scolaire 2017-2018

Nous continuerons d'améliorer l'équipe de direction de la CSFTNO. Elle se compose d'un directeur général, des directeurs d'école, des enseignants de soutien au programme et d'enseignants bénévoles représentant différents niveaux dans les deux écoles. La formation se concentrera sur le développement d'une équipe collaborative et solide, sur la création de plans d'amélioration des écoles qui tiennent compte du cycle de planification annuel, et sur la cueillette de données qui alimenteront les tableaux de bord de la CSFTNO et de ses écoles. L'équipe de direction aide la direction générale à prendre des décisions et à établir des orientations. Parallèlement, cette équipe se divise par école et aide la direction à établir des orientations et à prendre des décisions au niveau de l'école. Notre expert-conseil va nous guider tout au long de ce processus. Les plans d'amélioration de chaque école nous aideront à développer nos interventions, à alimenter nos débats et à prendre nos décisions pendant l'année scolaire.

Nous allons élaborer les plans d'amélioration des écoles pour 2018-2019 en tenant compte des réalisations, des défis et des besoins. L'équipe de direction mènera un exercice de réflexion stratégique en vue de transformer l'apprentissage à venir dans les écoles de la CSFTNO et d'établir le profil des élèves en fin d'études, profil qui se compose d'un ensemble de qualités que tous les élèves obtenant leur diplôme dans nos écoles doivent avoir acquises.

Résultats obtenus

- L'équipe de direction de la CSFTNO s'est réunie à trois reprises pendant l'année scolaire (novembre, janvier et mai).
- Les équipes de direction de chaque école ont tenu deux réunions par mois pendant l'année scolaire, et elles ont passé en revue le plan d'amélioration de leur école au mois de mai.
- Les plans d'amélioration des écoles gagnent en précision, et on constate que la préoccupation pour les résultats est beaucoup plus tangible.
- C'est en janvier 2018 que l'exercice de réflexion stratégique a commencé. Les écoles ont organisé des consultations auprès des parents et des différents intervenants communautaires de Yellowknife et de Hay River, de même qu'aujourd'hui de groupes de discussion composés d'élèves et d'employés. Ces discussions ont fait ressortir deux catégories de résultats :
 - Vision – Quelle vision avez-vous de l'avenir de nos écoles? Quels sont les programmes ou les activités que vous aimeriez voir dans chacune de nos deux écoles? On a discuté des changements à apporter à l'horaire quotidien et au calendrier annuel. On a établi des priorités une fois que tous les renseignements ont été recueillis et présentés aux membres du personnel et aux parents. En 2018-2019, nous allons peaufiner le document en tenant compte des commentaires que nous aurons reçus.
 - Profil des élèves à la fin de leurs études – Nous avons ébauché un *Profil de sortie de l'élève* qui décrit les qualités et les qualifications recherchées chez les diplômés de l'une ou l'autre des deux écoles de la CSFTNO. Ce document doit être peaufiné avant d'être présenté à tous les intervenants à l'automne 2018.
 - Un plan triennal sera élaboré en 2018-2019 et appliqué à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Gestion des ressources humaines

Recrutement et maintien de l'effectif des écoles

La CSFTNO doit veiller à ce que les ressources humaines dans les écoles soient en mesure de respecter les priorités et de répondre aux besoins des élèves. Les tableaux ci-dessous fournissent des précisions sur le nombre, réel et prévu au budget, de personnes employées à titre de membres du personnel scolaire général, de responsables de l'intégration scolaire et de responsables des langues autochtones pour l'année scolaire 2017-2018.

Tableau 4 : Années-personnes prévues et réelles pour le personnel scolaire général

Personnel scolaire général										
	Bureau régional (administration)	Enseignants	Consultants	Secrétaires	Concierges	Conseillers en mieux-être	Chauffeurs d'autobus	Cuisiniers	Administration scolaire	Total
Prévues	Bureau régional	2,5	0	0	0	ND	0	ND	ND	2,5
	ÉASC	ND	9,42	ND	0,38	1,03	0,32	ND	ND	0
	ÉB	ND	7	ND	0,38	1	0,32	ND	ND	0
	TOTAL	2,5	16,42	0	0,76	2,03	0,64	ND	ND	31,05
Réelles	Bureau régional	2	0	0	1	ND	0	ND	ND	3
	ÉASC	ND	13,3	ND	0,5	1	0	ND	ND	15,8
	ÉB	ND	10,0	ND	0,5	1	0	ND	ND	12,5
	TOTAL	2	21,3	0	2	2	0	ND	ND	31,3

Note : *La catégorie « enseignants » comprend les membres de l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AEETNO) qui sont enseignants, directeurs, directeurs adjoints, bibliothécaires, conseillers en orientation, etc.

Tableau 5 : Années-personnes prévues et réelles pour l'intégration scolaire et les langues autochtones

École	Intégration scolaire (IS)												Langues autochtones (LA)	
	Coordonnateur régional (IS)	ESP ³		Aides-enseignants		Conseillers en mieux-être		Établissements centraux		Total (IS)		Total (LA)		
		P‡	R**	P	R	P	R	P	R	P	R	P	P	R
Bureau régional	1	0	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1	0	ND	ND	ND
ÉASC	ND	ND	1	1	1,8	3	0,25	0	ND	ND	3,05	4	0,5	0
ÉB	ND	ND	1	1	1	2,3	0,25	0	ND	ND	2,25	3,3	0,5	0
TOTAL	1	0	2	2	2,8	5,3	0,5	0	ND	ND	6,3	7,3	1	0

Note : P‡ - valeurs prévues; R** - valeurs réelles

Tableau 6 : Respect des normes de dotation énoncées dans la *Directive ministérielle sur l'intégration scolaire* pour les enseignants de soutien au programme (ESP) et les aides-enseignants (AS), par école

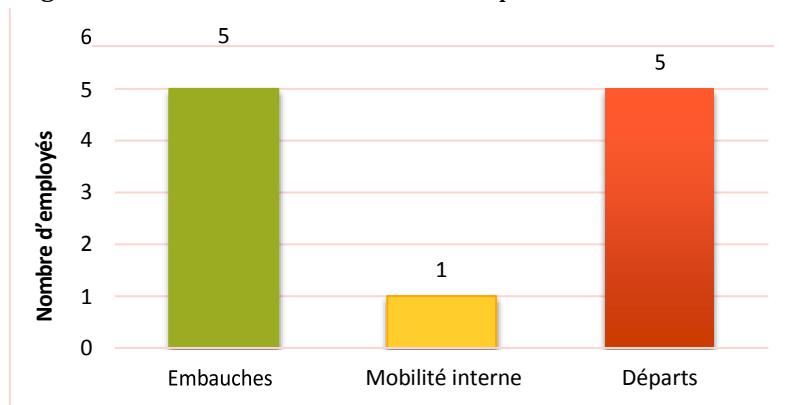
	ESP	AS	En cas de non-respect des normes :	
			Motif(s) du non-respect	Stratégies utilisées pour atténuer les effets du non-respect
ÉASC	<input checked="" type="checkbox"/> Respect <input type="checkbox"/> Non-respect	<input checked="" type="checkbox"/> Respect <input type="checkbox"/> Non-respect		
ÉB	<input checked="" type="checkbox"/> Respect <input type="checkbox"/> Non-respect	<input checked="" type="checkbox"/> Respect <input type="checkbox"/> Non-respect		

³ Les enseignants de soutien au programme (ESP) contribuent à l'éducation des élèves présentant divers besoins en agissant comme collègues, modèles et mentors auprès des enseignants en ce qui a trait aux pratiques inclusives d'enseignement. Dans leur travail journalier et hebdomadaire, les ESP ne se concentrent pas sur une matière particulière au programme; ils soutiennent plutôt l'ensemble des apprentissages des élèves en aidant les enseignants à encadrer plus particulièrement les élèves faisant l'objet d'un plan de soutien à l'élève (PSÉ) ou d'un plan d'enseignement individualisé (PEI).

Mesures de dotation

La figure 1 ci-dessous illustre les mesures de dotation liées à tous les éducateurs de la CSFTNO pour l'année scolaire 2017-2018. Le terme « embauche » s'entend de toute mesure de dotation qui a entraîné l'arrivée d'un employé à la CSFTNO. Le terme « mobilité interne » s'entend de tout transfert survenu entre les administrations scolaires de district faisant partie de la CSFTNO. Le terme « départ » s'entend de toute mesure de dotation ayant entraîné le départ d'un employé de la CSFTNO.

Figure 1 : Mesures de dotation liées au personnel éducatif



Note : Le personnel éducatif comprend les directeurs, les enseignants, les aides-enseignants et les enseignants de soutien au programme.

École Allain St-Cyr (ÉASC) : Il a fallu embaucher deux personnes à la suite de départs. La mobilité interne couvrait un congé de maternité survenu à la fin de l'année scolaire, et nous avons muté une adjointe qui était sur le point de décrocher son diplôme dans le domaine des services de garde en la transférant à un poste en prématernelle en remplacement de l'enseignant titulaire pour le reste de l'année scolaire.

École Boréale (ÉB) : La directrice a donné sa démission à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Nous l'avons remplacée. Deux autres enseignants ont donné leur démission pour occuper d'autres postes plus stables ailleurs. Ils ont tous les deux été remplacés.

Évaluation des employés

Tous les éducateurs doivent se soumettre à des évaluations en vertu de la *Directive ministérielle sur l'évaluation et la promotion du perfectionnement professionnel des enseignants dans les écoles des TNO* (2004) et de la *Directive ministérielle concernant l'évaluation et le perfectionnement professionnel des directeurs d'école aux TNO* (2012). Les évaluations jouent un rôle important dans l'élaboration des plans de développement individuels des membres du personnel. Pendant l'année scolaire 2017-2018, **10** des éducateurs à la CSFTNO ont été soumis à une évaluation de rendement. Le tableau 7 présente le nombre d'évaluations, prévues et réelles, auxquelles devaient se soumettre les éducateurs en 2017-2018.

Tableau 7 : Éducateurs évalués au cours de l'année scolaire 2017-2018

Nombre d'éducateurs dont l'évaluation était prévue cette année	Nombre réel (comprend les employés ajoutés après le 30 juin, date limite de dépôt du plan de fonctionnement définitif)	Nombre d'éducateurs dont l'évaluation était prévue cette année et qui ont fait l'objet d'une évaluation	Taux de réalisation des évaluations
10	0	10	100 %

Cette année, nous avons été plus exhaustifs dans nos évaluations de rendement. Pour notre personnel enseignant (AEETNO), notre taux de réalisation s'établit à 100 %.

Pour nos employés qui sont membres du Syndicat des travailleurs du Nord, nous avons commencé à utiliser l'outil ePerformance pour exécuter les évaluations de rendement. Nos résultats sont passés de 0 % à 50 %, ce qui est un départ encourageant. Je sais que plusieurs évaluations de rendement avaient été commencées mais pas encore terminées en date du 30 juin 2018, ce qui affecte notre score final. Cependant, les résultats progressent, ce qui est bon signe, comparativement aux années précédentes. Par ailleurs, trois employés membres du Syndicat des travailleurs du Nord nous ont quittés avant le 30 juin 2018 : leur évaluation est donc incomplète.

Dans l'ensemble, je suis satisfait des évaluations du personnel à la CSFTNO.

Annexe A : États financiers vérifiés

**Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest**

Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

Page

Management Discussion and Analysis	2 - 9
Management's Responsibility for Financial Reporting	10
Independent Auditors' Report	11 - 12
Consolidated Statement of Financial Position	13
Consolidated Statement of Operations	14
Consolidated Statement of Changes in Net Financial Assets	15
Consolidated Statement of Cash Flows	16
Schedule 1 - Consolidated Details of Expenses	17
Schedule 2 - Aboriginal Language and Culture Expenses	18
Schedule 3 - Aboriginal Language (contributions)	19
Schedule 4 - Inclusive Schooling Expenses	19
Schedule 5 - French Language Funding	21
Schedule 6 - Student Success Initiative	22
Notes to Consolidated Financial Statements	23 - 37



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Rapport de gestion

L'objectif du rapport de gestion consiste à expliquer, du point de vue du bureau central, la situation financière et les perspectives d'avenir de la Commission scolaire francophone TNO. Le rapport de gestion est la responsabilité de la direction générale et du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone TNO et sert à promouvoir la transparence et la reddition de compte.

Les objectifs de la gestion financière de la Commission scolaire francophone TNO se résument en deux objectifs :

- 1) Fournir les meilleurs programmes d'éducation possible selon les ressources financières allouées.
- 2) Gérer les ressources financières avec compétence et être redevable pour ces ressources financières devant le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada.

La vision de la Commission scolaire francophone TNO est de permettre à l'élève de développer ses compétences et de cultiver ses talents, selon ses besoins spécifiques, dans une perspective de développement global de sa personne et de son identité francophone.

Selon la *Loi sur l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest*, la Commission scolaire francophone compte six sièges de commissaires élus, trois à Yellowknife et trois à Hay River.

Ce sont les commissaires qui supervisent la gestion de la Commission scolaire et des écoles. En fait, ils constituent le lien entre les élèves, les parents, les écoles et les deux paliers de gouvernement.

Les commissaires au titre de l'exercice fiscal 2017-18 sont comme suit :

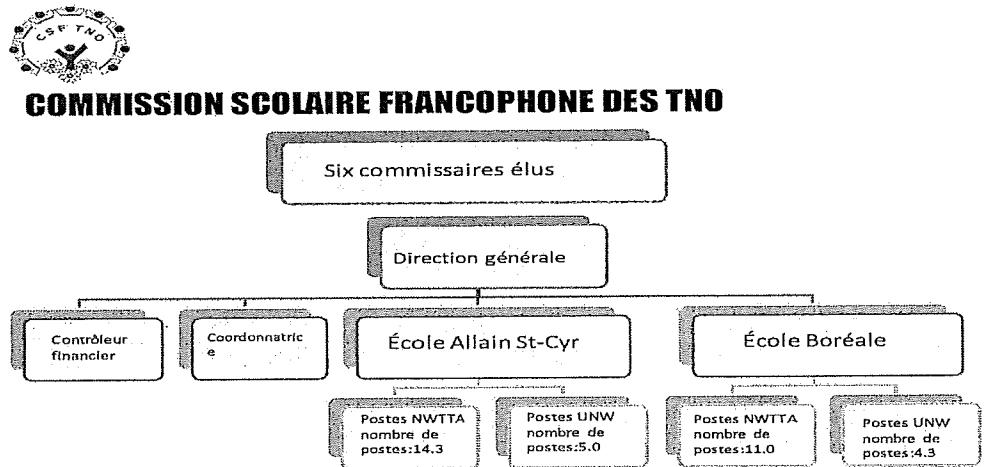
Nom	Titre
Simon Cloutier	Président
Natalie Campbell	Vice-présidente
Christian Marcoux	Trésorier
David Couture	Commissaire
Étienne Croteau	Commissaire
Michael St-Amour	Commissaire

La Commission scolaire francophone TNO gouverne deux écoles publiques en français langue première de la maternelle à la 12^e année: l'école Allain St-Cyr à Yellowknife et l'école Boréale à Hay River. En 2017-18, le personnel (en termes de FTE) de la CSFTNO se chiffrait à 37.6 FTE et se présente comme suit :

- Bureau central : 3 FTE
- École Allain St-Cyr (EASC) : 19.3 FTE
- École Boréale : 15.3 FTE

L'organigramme de la Commission scolaire francophone pour l'année scolaire 2017-18:

Au 30 septembre 2017, 119.5 élèves fréquentaient l'école Allain St-Cyr et 80.0 l'école Boréale.



La Commission scolaire a adopté son Plan stratégique 2015-2020 le 17 décembre 2015.
Le plan comprend 5 priorités :

- La réussite et le bien-être de chaque élève;
- Espace francophone et communautaire;
- Engagement des parents et des familles;
- L'école francophone, le premier choix des parents; et
- Gestion et gouvernance efficaces.

Priorité : La réussite et le bien-être de chaque élève

- Développer les compétences à l'ère numérique chez nos élèves de la maternelle à la 12e année;
- Appuyer nos élèves à partir d'une compréhension commune de « la réussite » et du « bien-être »;
- Améliorer la diversité et la qualité des programmes et des services offerts dans nos écoles;
- Entretenir un climat sain, inclusif et sécuritaire dans nos écoles;
- Assurer l'utilisation efficace et judicieuse des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage;
- Maintenir un personnel engagé et compétent;
- Assurer le développement professionnel continu et l'échange de pratiques qui favorisent la réussite et le bien-être des élèves; et
- Favoriser le développement de l'autonomie chez les élèves tout au long de leur parcours scolaire.

Priorité : Espace francophone et communautaire

- Favoriser le développement de la construction identitaire chez nos élèves;
- Renforcer les partenariats avec la communauté pour appuyer l'apprentissage de chaque élève; et
- Promouvoir la valeur ajoutée de l'éducation en français langue première et de la dualité linguistique canadienne.

Priorité : Engagement des parents et des familles

- Impliquer nos parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant;
- Aider nos parents afin qu'ils puissent accompagner leur enfant; et
- Assurer une communication ouverte et soutenue avec les parents.

Priorité : L'école francophone, le premier choix des parents

- Assurer la pérennité et la vitalité de nos écoles; et
- Favoriser la rétention et le recrutement des élèves.

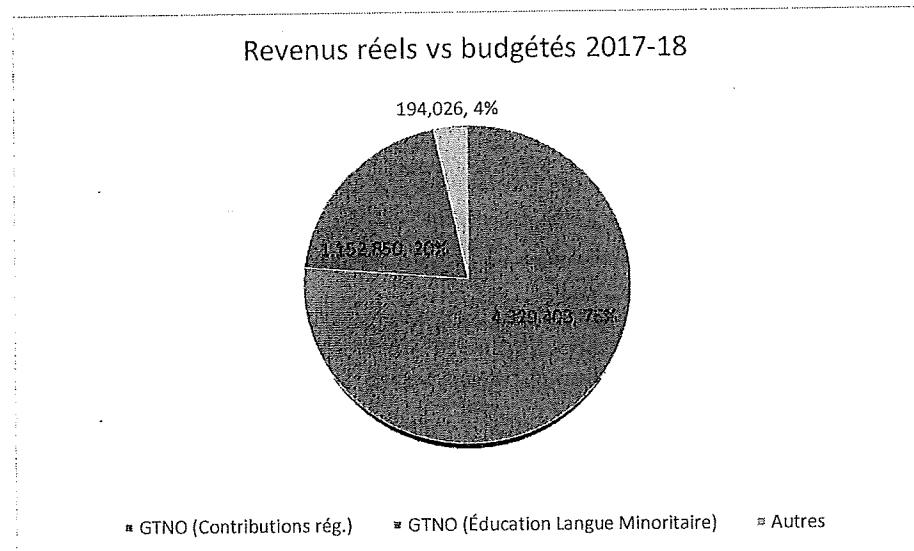
Priorité : Gestion et gouvernances efficaces

- Mettre à jour les politiques de gouvernance de la CSFTNO;
- Renforcer les capacités de leadership au sein de la CSFTNO; et
- Améliorer la communication et la diffusion d'information auprès des parents et des membres de la communauté.

Revenus ¹

La source principale de revenu provient du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Cette source de revenu est majoritairement divisée en 2 catégories :

- Les contributions régulières calculées par le Cadre de financement scolaire des Territoires du Nord-Ouest (M\$ 4.329); et
- La contribution provenant de l'entente *Enseignement en français langue de la minorité* de Patrimoine canadien (M\$ 1.153).

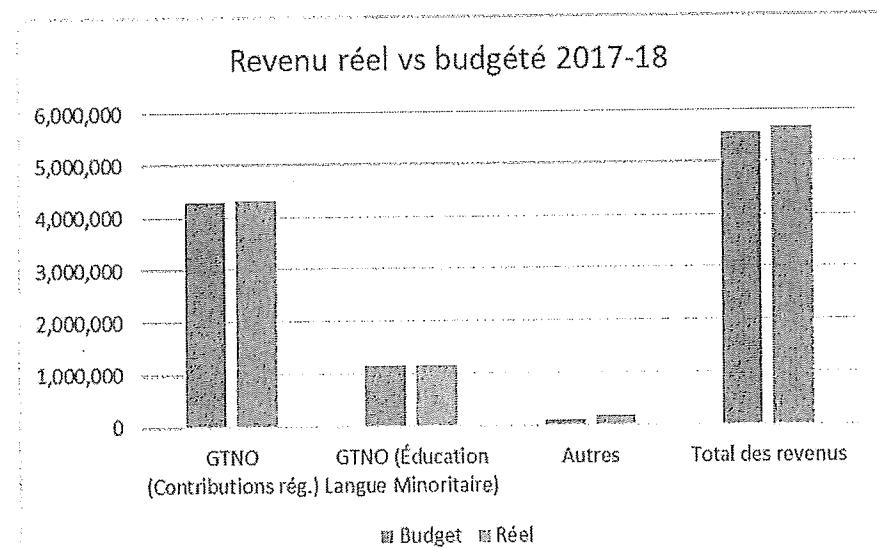


¹ Les revenus 2017-18 pris en compte dans le MD&A excluent la levée de financement au profit du Gymnase de ÉASC. Pour cet exercice fiscal 2017-18, \$14,000 ont été rapportés au revenu et environ \$38,000 ont été différés. En excluant la levée de financement, le revenu total est de M\$ 5.676 et non M\$ 5.690 comme mentionné dans les états financiers 2017-18.

En 2017-2018, la Commission scolaire francophone TNO a enregistré des revenus d'une somme de M\$ 5.676 comparativement à un montant budgéte de M\$ 5.600. Cette variance de K\$ 76 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Une hausse des contributions régulières de k\$ 37, concernant le projet SSI (k\$ 15), l'ajustement de la Prime du Nord (k\$ 6) et le paiement des indemnités de départ et de mentorat (k\$ 16)
- Des contributions additionnelles de k\$ 24 reçues par le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pendant l'année scolaire 2017-18 qui ne sont pas incluses dans le budget approuvé.
- Une hausse des revenus d'investissement de k\$ 10 portant sur le solde moyen de notre compte bancaire.

Voici un tableau illustrant les revenus réels comparativement aux revenus budgétés :

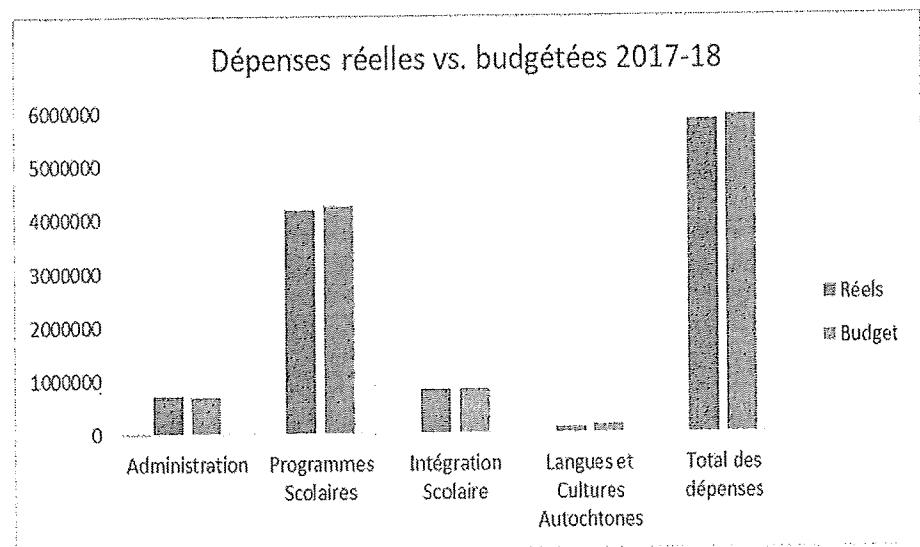


Dépenses

Le total des dépenses de la Commission scolaire francophone TNO au 30 juin 2018 se chiffrait à 5.93 M\$ comparativement à un budget approuvé de 5.84 M\$, soit un léger dépassement de 0.09 M\$.

Les dépenses budgétées sont comparables aux dépenses réelles engagées par la CSFTNO et ne dégagent donc pas un écart important.

Voici un tableau illustrant les dépenses réelles comparativement aux dépenses budgétées par programme :



Programmes

- Administration

La section administration comprend les dépenses pour les salaires et bénéfices des employés au bureau central, les honoraires du Conseil d'administration et les dépenses administratives de la Commission scolaire francophone TNO. Le total des dépenses réelles s'élève à M\$ 0.683 versus un budget de M\$ 0.723

- Programmes scolaires

Cette section inclut les dépenses opérationnelles des écoles telles que les salaires et bénéfices des enseignants, aide-enseignants, consultants, secrétaires et concierges. Les programmes scolaires comprennent également les frais de développement professionnel, le transport par autobus, les matériaux scolaires et les fournitures scolaires dans les écoles. Les dépenses encourues et réalisées se chiffrent à M\$ 4.249 contre un budget de M\$ 4.166.

- Intégration Scolaire

Les dépenses pour l'intégration scolaire permettent aux écoles d'inclure tous les élèves et d'assurer leur participation dans les classes régulières. Cette section inclue les salaires et avantages sociaux des enseignants, les adjoint(e)s au programme de soutien, le développement professionnel, les matériaux et fournitures de classe associés au programme d'intégration scolaire. Les dépenses réelles sont restées dans les limites du budget et s'élèvent à M\$ 0.835 contre un montant budgéte de M\$ 0.823.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement consistent des dépenses d'opération et de maintenance des écoles non couverts par le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont été regroupés pour les besoins de l'analyse avec les frais d'administration. Ils s'élèvent à M\$ 0.051.

- Langue et cultures autochtones

Ce programme comprend les salaires et avantages sociaux des enseignants, ainsi que les matériaux et les fournitures reliés au programme de Langue et culture autochtones. L'exercice fiscal 2017-2018 s'est soldé par des dépenses réelles de M\$ 0.160 contre un budget de M\$ 0.124.

Perspectives 2018-19

Les perspectives 2018-19 sont favorables pour la CSFTNO et lui permettront la continuité de son plan stratégique et même d'envisager une autre phase d'envergure. Le bond quantitatif de ses effectifs (..... au 30 septembre 2018 vs 209.5) permettra de bénéficier d'un fonds additionnel appelé «*Extraordinary Enrolment Fund*» et de revenir progressivement à un budget équilibré.

Sommaire

En 2017-18, la Commission scolaire francophone TNO a approuvé un déficit opérationnel (hors évaluation actuarielle des retraites) de M\$ 0.236 contre un déficit budgétaire de M\$ 0.237 et ce, en raison de la baisse de son financement (réduction du nombre d'élèves) malgré des dépenses incontournables nécessaires.

La Commission scolaire francophone TNO a terminé l'année fiscale avec un déficit annuel de M\$ 0.170, soit exactement \$ 169,664. Par conséquent, le surplus accumulé a diminué en passant de 187 210\$ à \$ 17,546 au 30 juin 2018.

Malgré un surplus accumulé qui se réduit depuis l'exercice 2016-17 dû à la surévaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi, les fonds budgétés pour l'année fiscale 2017-2018 s'enlignent avec le Plan stratégique 2015-2020 dans le but de continuer à offrir un excellent programme d'éducation en français langue première dans nos deux écoles.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les élèves et employés de la Commission scolaire francophone TNO.

**To the Minister of Education, Culture and Employment
Government of the Northwest Territories**

Management's Responsibility for Financial Reporting with respect to the school year ended June 30, 2018

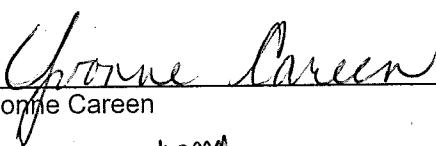
The Management Discussion and Analysis, Consolidated Financial Statements, Schedules and Notes herein submitted have been reviewed and approved by management. They provide full disclosure and accurately reflect the financial and non-financial condition of Commission scolaire francophone Territoire du Nord-Ouest ("the Commission") in all material respects and in accordance with Canadian Public Sector Accounting Standards (CPSAS) as well as the Financial Administration Manual (FAM) and the Financial Administration Manual for Education Authorities (FAMEA) of the Government of the Northwest Territories.

Management hereby asserts that adequate internal controls exist to ensure that transactions are complete, accurate and timely, appropriately authorized and include only valid transactions of the entity; that duties related to processes are appropriately segregated, that assets are safeguarded and that proper records are maintained. Controls further include quality standards regarding the hiring and training of employees, that ensure the adequate maintenance of written policies and procedural manuals and that further provide for appropriate accountability for performance within well-defined areas of responsibility. The operations and administration of the Commission have been conducted within the statutory powers of the Education Body. The operations and administration of the Education Body as well as the supporting internal controls of the entity are regularly monitored to ensure their effectiveness and their continued compliance with all relevant legislation, standards, directives and policies including but not limited to the *Education Act*, *Financial Administration Act*, CPSAS, FAM, FAMEA, Human Resources Manual, Ministerial Directives and the policies of the Education Authority Board. Any non-compliance has been specifically identified and has been previously communicated to the Minister and Deputy Minister.

Management hereby asserts that auditors have been provided with all relevant records and documentation as well as unrestricted access to the same. Management is not aware of any undisclosed irregularities involving management or employees with either current or potential impact on financial results, fraud or suspected fraud, disbursements made for purposes not consistent with an appropriation, irregular commitments including those in the form of guarantees, violations or possible violations of laws or regulations, claims or litigation, known or suspected environmental site contaminations or of any other undisclosed environmental or safety hazards within its jurisdiction.

The auditors annually provide an independent, objective audit for the purpose of expressing an opinion on the financial statements in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. The auditors also consider whether the transactions that have come to their notice in the course of this audit are, in all significant respects, in accordance with specified legislation and directives from the Department of Education, Culture, and Employment (ECE) of the Government of the Northwest Territories.

Approved and confirmed on behalf of the Commission


Yvonne Careen Directrice générale


Marc Akpoe, MBA, CPA, CMA, FRM Contrôleur financier

September 19, 2018

Independent Auditors' Report

To the Minister of Education, Culture and Employment Government of the Northwest Territories

Report on the Consolidated Financial Statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of Commission Scolaire Francophone Territoires du Nord-Ouest ("the Commission") which comprise the consolidated statement of financial position as at June 30, 2018 and the consolidated statements of operations, changes in net financial asset, and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Consolidated Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal controls as management determines are necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the Commission's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Commission's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.



Independent Auditors' Report (continued)

Basis for Qualified Opinion

Salaries and benefits paid to management and employees of the Commission are administered by the Government of the Northwest Territories and are audited as part of the Government of the Northwest Territories. Our audit scope was limited as we did not audit the components of salaries and benefits expenditures and related balances. Accordingly, we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to salaries and benefits expenditures, employee deductions payable, vacation payable, salaries and wages payable, post-employment benefits payable and accumulated surplus (deficit).

Qualified Opinion

In our opinion, except for the possible effect of the matters described in the Basis of Qualified Opinion paragraph, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at June 30, 2018 and the results of its operations, change in net financial assets and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Report on Other Legal and Regulatory Requirements

We further report, in accordance with the *Education Act*'s requirement for the Education Authority to comply with the *Financial Administration Act*, in our opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the consolidated financial statements are in agreement therewith, and the transactions that have come under our notice have, in all significant aspects, been within the statutory powers of the Commission.

A handwritten signature in black ink that appears to read "Agut MacKay, CPA".

Yellowknife, Northwest Territories
September 19, 2018

Chartered Professional Accountants

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Consolidated Statement of Financial Position

As at June 30,

2018

2017

Financial Assets

Cash (Note 4)	\$ 1,663,870	\$ 1,686,375
Accounts receivable (Note 8)	116,571	206,554
	1,780,441	1,892,929

Liabilities

Accounts payable and accrued liabilities (Note 10)	770,530	634,389
Payroll liabilities (Note 10)	425,695	456,511
Deferred revenue (Note 11)	37,365	12,300
Post-employment benefits (Note 17)	539,726	610,525
	1,773,316	1,713,725

Net financial assets	7,125	179,204
-----------------------------	--------------	----------------

Non-financial assets

Prepaid expenses and deposits (Note 20)	10,421	8,006
Accumulated surplus	\$ 17,546	\$ 187,210

Represented By:

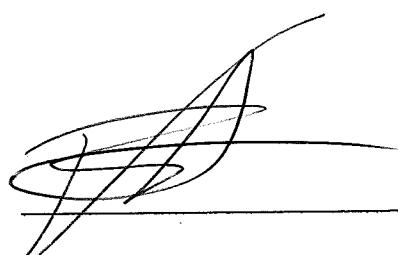
Operating surplus	\$ 17,546	\$ 187,210
--------------------------	------------------	------------

Contractual obligations and contingencies (Note 22 and 23)

Approved on behalf of the Board:


President

Trustee


Trustee

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Consolidated Statement of Operations

For the year ended June 30,	2018 Budget	2018 Actual	2017 Actual
Revenue			
Government of the NWT			
ECE Regular contributions	\$ 4,292,080	\$ 4,329,408	\$ 4,514,588
French language instruction	1,152,850	1,152,850	1,152,850
ECE Other contributions (Note 31)	120,425	110,925	96,901
Total GNWT ECE	5,565,355	5,593,183	5,764,339
GNWT Other contributions (Note 32)	-	33,384	44,234
Total GNWT	5,565,355	5,626,567	5,808,573
Government of Canada			
Other contributions	24,250	25,531	46,578
Education body generated funds			
Northwest Territories Teachers' Association			17,830
Contributions	10,000	22,588	12,773
Interest	-	13,986	-
Fundraising	-	-	156,165
School fees	-	-	39,181
Other revenue	-	1,598	
	10,000	38,172	225,949
	5,599,605	5,690,270	6,081,100
Expenses (Schedule 1)			
Administration	723,138	631,768	629,746
School programs	4,166,238	4,249,102	4,303,161
Inclusive schooling	824,428	834,534	855,137
Operations and maintenance	-	1,805	106,707
Aboriginal languages	123,537	159,550	143,784
	5,837,341	5,876,759	6,038,535
Operating surplus (deficit) before other items	(237,736)	(186,489)	42,565
Other items			
Post-employment benefit (recovery) expense (Note 17)		(16,825)	(25,081)
Grant in-kind - Assets provided at no cost (Note 21)		344,165	164,160
Rent expense - Assets provided at no cost (Note 21)		(344,165)	(164,160)
Adjusted operating surplus (deficit)	(237,736)	(169,664)	67,646
Opening accumulated surplus	187,210	187,210	119,564
Closing accumulated surplus	\$ (50,526)	\$ 17,546	\$ 187,210

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Consolidated Statement of Changes in Net Financial Assets

For the year ended June 30,	2018 Budget	2018 Actual	2017 Actual
Adjusted operating surplus (deficit)	\$ (237,736)	\$ (169,664)	\$ 67,646
Use (acquisition) of prepaid expenses and deposits	-	(2,415)	8,840
Increase (decrease) in net financial assets	(237,736)	(172,079)	76,486
Net financial assets, beginning of year	179,204	179,204	102,718
Net financial assets, end of year	\$ (58,532)	\$ 7,125	\$ 179,204

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Consolidated Statement of Cash Flows

For the year ended June 30,	2018	2017
<i>Cash provided by (used in):</i>		
Operating transactions		
Operating surplus (deficit)	\$ (169,664)	\$ 67,646
Changes in non-cash assets and liabilities		
Increase (decrease) in accounts receivable	89,983	123,438
Increase (decrease) in accounts payable	136,141	482,912
Increase (decrease) in payroll liabilities	(30,816)	(120,161)
Increase (decrease) in deferred revenue	25,065	12,300
Increase (decrease) in post-employment benefits	(70,799)	(38,289)
Increase (decrease) in prepaid expenses and deposits	(2,415)	8,840
Increase (decrease) in cash	(22,505)	536,686
Cash at beginning of year	1,686,375	1,149,689
Cash at end of year	\$ 1,663,870	\$ 1,686,375

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 1
Consolidated Details of Expenses

For the year ended June 30,

	School Programs	Inclusive Schooling (schedule 4)	Operations & Maintenance	Administration	Aboriginal Languages (schedule 2)	Total 2018	Budget 2018	Total 2017
Salaries								
Teacher salaries	\$ 3,216,012	\$ 333,690	\$ 344,644	\$ 418,624	\$ 3,612,478	\$ 3,493,253	\$ 3,431,386	
Instruction assistants	132,345	61,228	-	33,555	476,989	545,250	546,291	
Non-instruction staff	348,946	-	-	-	828,798	794,065	902,019	
Board/trustee honoraria	-	-	-	-	33,555	38,500	36,357	
Elders in schools	-	-	-	-	8,858	10,000	9,900	
	3,697,303	739,562	-	452,179	71,634	4,960,678	4,881,068	4,925,953
Employee Benefits								
Employee benefit Leave and termination	-	-	28,160 (26,355)	-	-	28,160 (26,355)	31,000 60,000	30,986 75,721
	-	-	1,805	-	-	1,805	91,000	106,707
Services Purchased/Contracted								
Advertising/Publishing	3,983	-	-	40,687	-	44,670	33,500	36,541
Communication	15,543	-	-	12,576	-	28,119	31,828	29,510
Contracted services	72,681	32,201	-	52,333	-	157,215	105,000	159,337
Maintenance & repairs	23,711	-	-	-	23,711	37,800	33,249	
Other	39,074	19,638	-	19,184	27,804	105,700	118,450	146,468
Rental/leases	109,267	-	-	2,763	-	112,030	113,000	119,482
Student travel	52,455	18,521	-	-	52,455	65,000	57,866	
Travel	19,843	-	-	24,830	16,056	79,250	68,095	93,590
	336,557	70,360	-	152,373	43,860	603,150	572,673	676,043
Supplies and Materials								
Freight Materials	4,432 210,810	24,612	-	49 27,167	44,056	4,481 306,645	4,550 288,050	3,138 326,694
	215,242	24,612	-	27,216	44,056	311,126	292,600	329,832
Total	\$ 4,249,102	\$ 834,534	\$ 1,805	\$ 631,768	\$ 159,550	\$ 5,876,759	\$ 5,837,341	\$ 6,038,535

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 2
Details of Aboriginal Language and Culture Expenses

For the year ended June 30, 2018

	Student Instructions	School Activities & Integrated Community Programs	Total
Function Salaries			
ALCBE teachers	\$ 62,776	\$ -	\$ 62,776
Honoraria	-	27,804	27,804
Elders in the schools	-	8,858	8,858
	62,776	36,662	99,438
Services Purchased/Contracted			
Travel	-	16,056	16,056
	-	16,056	16,056
Materials/Supplies/Freight			
Materials	-	44,056	44,056
	\$ 62,776	\$ 96,774	\$ 159,550

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 3
Aboriginal Languages (contributions)

For the year ended June 30, 2018

Contribution agreement	July 1 to March 31	April 1 to June 30	Total
Revenues			
Funding received	\$ -	\$ 61,228	\$ 61,228
	-	61,228	61,228
Expenses			
Salaries	57,331	42,107	99,438
Other	21,636	38,476	60,112
	78,967	80,583	159,550
Net deficit	\$ (78,967)	\$ (19,355)	\$ (98,322)

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 4
Details of Inclusive Schooling Expenses

For the year ended June 30, 2018

	Staff Development	Student Resources	General Inclusive Schooling	Total
Salaries				
Consultants	\$ -	\$ -	\$ 61,228	\$ 61,228
Program support teachers	-	-	333,690	333,690
Support assistants	-	-	344,644	344,644
			739,562	739,562
Services Purchased/Contracted				
Contracted services	-	-	32,201	32,201
Other	19,638	-	-	19,638
Travel	-	-	18,521	18,521
	19,638	-	50,722	70,360
Materials/Supplies/Freight				
Freight	-	-	-	-
Materials	-	24,612	-	24,612
	-	24,612	-	24,612
	\$ 19,638	\$ 24,612	\$ 790,284	\$ 834,534

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 5
French Language Funding

For the year ended June 30, 2018

	Contributions from ECE	Commitments from Commission	Expenditures	(Under) Over Funding
STUDENT PARTICIPATION				
School administration (salary)	\$ 275,000	\$ 20,000	\$ 354,473	\$ (59,473)
Retention bursaries	12,000	-	9,250	2,750
2 grade level per class (salary)	410,850	1,725,000	2,615,085	(479,235)
2 secretaries / librarian (salary)	70,000	48,000	169,486	(51,486)
SCHOOL PROGRAMS				
Cyber pedagogy (salary)	50,000	10,000	60,407	(407)
Technology resources	45,000	-	52,276	(7,276)
PROGRAM ENRICHMENT				
Partnership early childhood	25,000	-	25,000	
Teacher assistants for francization (salary)	100,000	20,000	132,344	(12,344)
Art program	75,000	-	80,195	(5,195)
Cultural activities	30,000	-	52,072	(22,072)
French resource purchase	25,000	5,000	39,594	(9,594)
EDUCATIONAL SUPPORT FOR PERSONNEL				
Mentors in literacy and numeracy	10,000	-	14,713	(4,713)
Mentors in literacy and numeracy (O&M)	15,000	-	10,164	4,836
Professional development	10,000	10,000	38,933	(18,933)
Total	\$ 1,152,850	\$ 1,838,000	\$ 3,653,992	\$ (663,142)
Regular GNWT Funding				
Total	\$ 4,329,408			

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Schedule 6
Student Success Initiative

For the year ended June 30, 2018

	Total
Revenue - Government of the NWT Education, Culture, & Employment	\$ 15,000
Expenditures	
Salaries/Wages	
Facilitator fees	19,793
Substitute teacher	3,404
	23,197
Travel	
Total expenditures	23,197
Deficit	\$ (8,197)

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

1. Nature of the Organization

The Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest ("Commission") was established under the *Education Act* of the Government of the Northwest Territories ("GNWT") by order of the Minister dated November 7, 2000. A full range of instructional programs ranging from pre-kindergarten through Grade 12 is offered by the Commission in both Yellowknife and Hay River.

The Commission is an independent legal and accounting entity with an elected Board of Trustees as stipulated in Section 82 of the *Education Act*. The Board of Trustees has decision making authority, the power to delegate authority, the ability to significantly influence operations and the sole accountability for all fiscal matters.

Section 81 of the *Education Act* outlines the powers of a Board of Education which for the Commission includes all aspects of operation and management. The Commission is the lowest (and sole) level of government exercising oversight responsibility.

The Commission is a public body performing a function of government in Canada. Paragraph 149(1)(c) of the *Income Tax Act* provides that a public body performing the function of government in Canada is exempt from taxation.

2. Significant Accounting Policies

(a) Basis of Accounting

The consolidated financial statements of the Commission have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards. The consolidated financial statements have, in management's opinion, been properly prepared within reasonable limits of materiality. The consolidated financial statements reflect the assets, liabilities, revenue and expenses of the reporting entity, which is composed of all organizations, two schools, which are controlled by the Commission.

The basis of accounting refers to the timing of when revenue and expenditure items are recognized in the accounts and reported in the consolidated financial statements. The accrual basis of accounting is utilized. Under the basis of accounting, revenues are recognized in the accounting period in which they are earned and become measurable, and expenses are recorded when they are incurred.

(b) Cash and Cash Equivalents

Cash and cash equivalents are comprised of bank account balances, net of outstanding cheques.

(c) Financial Instruments

Financial assets originated or acquired or financial liabilities issued or assumed in an arm's length transaction are initially measured at their fair value. In the case of a financial asset or financial liability not subsequently measured at its fair value, the initial fair value is adjusted for financing fees and transaction costs that are directly attributable to its origination, acquisition, issuance or assumption. Such fees and costs in respect of financial assets and liabilities subsequently measured at fair value are expensed.

Financial assets subsequently measured at amortized cost include cash and accounts receivable.

Financial liabilities subsequently measured at amortized cost include accounts payable and accrued liabilities and payroll liabilities.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

2. Significant Accounting Policies (continued)

(c) Financial Instruments (continued)

At the end of each reporting period, management assesses whether there are any indications that financial assets measured at cost or amortized cost may be impaired. If there is an indication of impairment, management determines whether a significant adverse change has occurred in the expected timing or the amount of future cash flows from the asset, in which case the asset's carrying amount is reduced to the highest expected value that is recoverable by either holding the asset, selling the asset or by exercising the right to any collateral. The carrying amount of the asset is reduced directly or through the use of an allowance account and the amount of the reduction is recognized as an impairment loss in operations. Previously recognized impairment losses may be reversed to the extent of any improvement. The amount of the reversal, to a maximum of the related accumulated impairment charges recorded in respect of the particular asset is recognized in operations.

(d) Non-financial Assets

Assets are classified as either financial or non-financial. Financial assets are assets that could be used to discharge existing liabilities or finance future operations. Non-financial assets are acquired, constructed or developed assets that do not normally provide resources to discharge existing liabilities but are employed to deliver services that may be consumed in normal operations and are not for resale in the normal course of operations. Non-financial assets of the Commission include prepaid expenses.

(e) Tangible Capital Assets

All tangible capital assets used by the Commission are purchased by and are the property of the GNWT. The Minister grants to the Commission the full occupancy and use of such facilities and equipment where required for the administration and delivery of education system programs. Tangible capital assets with a value in excess of \$50,000 are recorded at cost and amortized in accordance with the Financial Administration Manual guidelines by the GNWT. Tangible capital assets with a value of less than \$50,000 are recorded as a current expenditure.

The fair value of the use of the building and office space is estimated at its fair value and recognized as assets provided at no cost in the statement of operations.

(f) Revenue Recognition

Government Transfers

Revenues are recognized in the period in which the transactions or events occurred that gave rise to the revenues. All revenues are recorded on an accrual basis, except when the accruals cannot be determined with a reasonable degree of certainty or when their estimation is impracticable.

Government transfers are recognized as revenues when the transfer is authorized and any eligibility criteria are met, except to the extent that transfer stipulations give rise to an obligation that meets the definition of a liability. Transfers are recognized as deferred revenue when transfer stipulations give rise to a liability. Transfer revenue is recognized in the statement of operations as the stipulation liabilities are settled.

Operating transfers are recognized as revenue in the period in which the events giving rise to the transaction occur, providing the transfers are authorized, any eligibility criteria have been met, and reasonable estimates of the amounts can be determined.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

2. Significant Accounting Policies (continued)

(f) Revenue Recognition (continued)

GNWT - Regular contributions

The regular contributions from the GNWT are determined by a funding formula, based on student enrolment and price and volume fluctuation, and are received in monthly installments. The Commission retains surpluses and is responsible for deficits. Any funding requests over and above those levels provided by the formula must be first approved by the GNWT. The contribution revenue is recognized when received or receivable.

GNWT - French minority language

The French minority language contributions from the GNWT are determined by additional costs related to French minority language, and are received in two installments in November and February. The contribution revenue is recognized when received or receivable.

Other contributions

The Commission follows the deferral method of accounting for contributions from funding arrangements. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or receivable, if the amount can be reliably estimated and its collection is reasonably assured. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Funds received that are not expended at year-end are recorded as either deferred revenue or contributions repayable depending upon the terms of the contribution agreement.

Deferred revenue

Deferred revenue consists of funds received in advance of providing the services or acquiring the goods. These amounts are taken into revenue when the eligible expenditures are incurred.

Investment income

Investment income is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated.

Special Purpose funds

School activity funds which are fully controlled by the Commission with respect to when and how the funds available can be disbursed are included. The funds reported are internally restricted as to purpose and may include the proceeds of fundraising, contributions or fees paid related to a specific planned benefit. Examples might include planned student trips or funds specifically designated for the purchase of equipment or materials required to support an activity.

Student activity funds which are controlled by students or parties other than the Commission are not included even if custody of the funds is held by the Commission. Examples of excluded funds might be student clubs or associations for which the Commission has no ongoing responsibility of liability for losses.

The distinctions between the treatment of School and Student activity funds are under review. See Note 3.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

2. Significant Accounting Policies (continued)

(g) Budget Data

The *Education Act* of the Northwest Territories requires that Boards of Education prepare an annual budget, as outlined in Section 128 and 129.

The final priorities and funding allocations are determined by the Trustees of the Commission at a special meeting called for the purposes of reviewing budget proposals, recommending changes, additions or deletions and adopting the proposed budget. The budget is legally adopted by a motion of the Board in accordance with Section 135(3) of the *Education Act*.

Board approved budgets are submitted to the Minister of Education, Culture, and Employment for final approval as directed by Sections 117(2) k, l and m of the *Education Act*.

This annual budget includes estimates of revenue, expenditures and net operating surplus (deficit). Budgets are considered a management control and planning tool and as such are incorporated into the accounting system of the Commission.

The budget may be amended within a given fiscal year in accordance with the Commission's policy, regulations and approved budget procedures. The budget data presented in the financial statements reflects the budget for the fiscal year. The budget has not been audited.

(h) Measurement Uncertainty

The preparation of these consolidated financial statements in conformity with Canadian public sector accounting standards requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the consolidated financial statements and the amounts of revenue and expenses during the period. Management makes accounting estimates when determining significant accrued liabilities, post-employment benefits liabilities and the related costs charged to the statement of operations. Actual results could differ from these estimates, the impact of which would be recorded in future periods.

(i) Inventories Including Materials and Supplies

Materials and supplies are considered a cost of operations and are expensed to the applicable program when received.

(j) Payroll Liabilities

According to the Northwest Territories Teachers' Association (NWTTA) and GNWT Collective Agreement, teaching staff have their salary issued by the GNWT bi-weekly pay system. NWTTA staff will have earned their annual salary by June 30th which provides for continued payment during the summer. GNWT Payroll for NWTTA starts with the annualized salary commitment for compensation and then allocates the complete payout of that value over the number of pay periods between August 1 and July 31. Pay periods falling in July are therefore accrued as a liability.

The duties and compensation base for UNW School Year employees are scheduled to align with the academic year although actual start dates and durations vary by specific location and job function. Accordingly, the Commission determines the start dates of their UNW employees and accrues the related payroll liability as appropriate.

All other staff salaries are accrued to include earnings to June 30.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

2. Significant Accounting Policies (continued)

(k) Post-employment Benefits, Compensated Absences and Termination Benefits

Under the terms and conditions of employment, employees may earn non-pension benefits for resignation, retirement and removal costs. Eligible employees earn benefits based on years of service to a maximum entitlement based on terms of employment. Eligibility is based on a variety of factors including place of hire, date employment commenced, and reason for termination. Benefit entitlements are paid upon resignation, retirement or death of an employee. The expected cost of providing these benefits is recognized as employees render service. Termination benefits are also recorded when employees are identified for lay-off. Compensated absences include sick, special, parental and maternity leave. Accumulating non-vesting sick and special leave are recognized in the period the employee provides service, whereas parental and maternity leave are event driven and are recognized when the leave commences. An actuarial valuation of the cost of these benefits (except maternal and parental leave) has been prepared using data provided by management and assumptions based on management's best estimates.

(l) Expenses

Expenses are reported on an accrual basis. The cost of all goods consumed and services received during the year is expenses. Transfers include grants and contributions and are recorded as expenses when the transfer is authorized and eligibility criteria have been met by the recipient.

(m) Foreign Currency Translation

The Commission only transacts in Canadian dollars as such there is no foreign currency translation.

(n) Liability for Contaminated Sites

Contaminated sites are a result of contamination being introduced into air, soil, water or sediment of a chemical, organize or radioactive material or live organism that exceeds an environmental standard. A liability would be recorded net of any expected recoveries. A liability for remediation of contaminated sites is recognized when all the following criteria are met: an environmental standard exists; contamination exceeds the environmental standard; The Commission is directly responsible and accepts responsibility and a reasonable estimate of the amount can be made. The best estimate of the liability includes all costs directly attributable to remediation activities and is reduced by expected net recoveries based on information available as at June 30, 2018.

At each financial reporting date, management reviews the carrying amounts of the liability. Any revisions required to the amount previously recognized is accounted for in the period revisions are made. Management at the Commission has concluded that there is no contamination that exceeds environmental standards and as a result there are no liabilities for contaminated sites.

(o) Donated Goods and Services

The school buildings occupied by the Commission are the property of the GNWT. The lease of the office space occupied by the Commission is paid for by the GNWT. The fair value of the use of the building and office space is estimated at its fair value and recognized as assets provided at no cost in the statement of operations.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

2. Significant Accounting Policies (continued)

(p) Segment disclosure

The Schedule of Details of Expenses has been prepared in accordance with PS Handbook Section PS 2700 – Segment Disclosures. The segments selected are to enable users to better understand the government reporting entity and the major revenue and expenditure activities of the Board. For each reported segment, revenue and expenditures represent amounts directly attributable to each segment. Segments include:

School Programs: pertains to the provision of instructional services that falls under the basic public education mandate.

Inclusive Schooling: pertains to access to quality education for all students by effectively meeting their diverse needs.

Operations and Maintenance: pertains to the operation and maintenance of all YCS buildings and maintenance shop facilities.

Administration: pertains to the provision of board governance and central office administration.

Aboriginal Languages: pertains to indigenous language resource development, support for language teachers and instructors, and enhance community engagement.

3. Future Accounting Changes

Restructuring Transactions, Section PS 3430

This section establishes standards on how to record assets, liabilities, revenues and expenses relating to restructuring transactions as well as disclosure requirements for the recipient and transferor. This section applies to fiscal years beginning on or after April 1, 2018. Earlier adoption is permitted.

Student Activity Funds

Under direction from the Government of Northwest Territories - Department of Education, Culture and Employment, student funds may be required to be reported on the consolidated financial statements of the Commission in the future.

The impact of the transition to these accounting standards has not yet been determined.

4. Cash and Cash Equivalents

	2018	2017
Cash	\$ 1,663,870	\$ 1,686,375

The cash is held in a bank account with Royal Bank of Canada (RBC).

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018**5. Special Purpose Funds**

The Commission does not have special purpose funds.

6. Restricted Assets

The Commission does not have any restricted assets.

7. Portfolio Investments

The Commission does not have any portfolio investments.

8. Accounts Receivable

	Accounts Receivable 2018	Allowance for doubtful accounts 2018	Net 2018	Net 2017
Due from GNWT	\$ 77,992	\$ -	\$ 77,992	\$ 132,960
Trade and other receivables	38,909	330	38,579	73,594
	\$ 116,901	\$ 330	\$ 116,571	\$ 206,554

9. Inventory

The Commission does not have inventory.

10. Accounts Payable and Accrued Liabilities

	2018	2017
Due to GNWT	\$ 590,184	\$ 382,052
Due to related parties	22,911	49,638
Due to Workers' Safety and Compensation Commission	4,801	8,882
Trade payable	152,634	193,817
	\$ 770,530	\$ 634,389

Payroll Liabilities

	2018	2017
NWT TA	\$ 313,084	\$ 314,721
UNW	55,007	48,632
Other	57,604	93,158
	\$ 425,695	\$ 456,511

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest**Notes to Consolidated Financial Statements**

June 30, 2018

11. Deferred Revenue

Deferred revenue consists of funding received for expenditures not yet incurred at year end.

	2018	2017
Government of the Northwest Territories		
MACA - Active After School program funding	\$ -	\$ 12,300
Other		
Fundraising campaign	37,365	-
	\$ 37,365	\$ 12,300

12. Contributions Repayable

The Commission does not have any contributions repayable.

13. Due From and To the Government of Canada

The Commission does not have amounts due from and to the Government of Canada.

14. Capital Lease Obligations

The Commission does not have capital lease obligations.

15. Pensions

The Commission does not have pensions.

16. Long-Term Debt

The Commission does not have long-term debt.

17. Post-Employment Benefits

Under the conditions of employment, employees earn severance remuneration based on the number of years of service. Certain employees will also receive assistance with removal costs to return to their point of recruitment. The payment of these benefits is dependent on employees leaving the Commission.

These liabilities are to be funded in the year they become due through regular annual budget allocations that are received from the GNWT.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest**Notes to Consolidated Financial Statements**

June 30, 2018**17. Post-Employment Benefits (Continued)**

Severance benefits are paid to the Commission's employees based on the type of termination (e.g. resignation versus retirement) and appropriate combinations that include inputs such as when the employee was hired, the rate of pay, the number of years of continuous employment and age and the benefit is subject to maximum benefit limits. Removal benefits are subject to several criteria, the main ones being employee category and length of service. The benefits under these two categories were valued using the projected unit credit methodology.

Compensated absence benefits for all staff are accrued as employee render service and are paid upon the occurrence of an event resulting in eligibility for benefits under the terms of the plan. Events include, but are not limited to employee or dependent illness and death of an immediate family member. Non-accruing benefits include maternity and parental leave. Benefits that accrue under compensated absence benefits were actuarially valued using the expected utilization methodology.

Valuation results

The actuarial valuation was completed as at March 31, 2017. The effective date of the next actuarial valuation is March 31, 2020. The liabilities are actuarially determined as the present value of the accrued benefits at February 17, 2018 and the results extrapolated to June 30, 2018. The values presented below are for all of the benefits under the Compensated Absences and Termination Benefits for the Authority.

Changes in Obligation	Severance and Removal	Compensated Absences	2018	2017
Accrued benefit obligation beginning of year	\$ 185,288	\$ 57,084	\$ 242,372	\$ 191,547
Current period benefit cost	17,377	6,103	23,480	21,485
Interest accrued	6,396	1,989	8,385	6,605
Benefits payments	(27,645)	(26,329)	(53,974)	(13,208)
Actuarial loss	2,448	17,979	20,427	35,943
Accrued benefit obligation end of year	183,864	56,826	240,690	242,372
Unamortized net actuarial gain	224,984	74,052	299,036	368,153
Total accrued liability	\$ 408,848	\$ 130,878	\$ 539,726	\$ 610,525
Benefits Expense				
Current period benefit cost	\$ 17,377	\$ 6,103	\$ 23,480	\$ 21,485
Interest accrued	6,396	1,989	8,385	6,605
Amortization of gains	(34,576)	(14,114)	(48,690)	(53,171)
Total benefits recovery	\$ (10,803)	\$ (6,022)	\$ (16,825)	\$ (25,081)

The discount rate used in the 2018 fiscal year to determine the accrued benefit obligation was an average of 3.8% (2017 - 3.3%).

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

17. Post-Employment Benefits (Continued)

The expected payments during the next five fiscal years are:

	Severance and Removal	Compensated Absences	Total
2019	18,910	6,856	25,766
2020	18,780	5,897	24,677
2021	20,805	6,251	27,056
2022	20,668	6,194	26,862
2023	18,773	5,375	24,148
Next 5 years	84,278	21,881	106,159
Total	182,214	52,454	234,668

18. Trust Assets Under Administration

The Commission does not have trust assets under administration.

19. Tangible Capital Assets

The Commission does not have tangible capital assets.

20. Prepaid Expenses and Deposits

	2018	2017
Prepaid expenses	\$ 10,421	\$ 8,006

21. GNWT Assets Provided At No Cost

	Cost	Accumulated Amortization	2018 Net Book Value	2017 Net Book Value
Ecole Allain St-Cyr	\$ 3,392,305	\$ 1,632,695	\$ 1,759,610	\$ 1,844,410
Ecole Boreale	3,741,675	1,116,012	2,625,663	2,719,998
Ecole Allain St-Cyr Phase 1	4,490,598	1,201,099	3,289,499	3,419,347
Ecole Boreale Modular Units	1,189,060	269,046	920,014	952,581
Ecole Boreale Pellet Boiler	86,115	33,831	52,284	54,899
	12,899,753	4,252,683	8,647,070	8,991,235

Rent expense of \$344,165 (2017 - \$164,160) was offset by a grant in-kind.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

22. Contractual Obligations

The Commission has entered into agreements for, or is contractually committed to, the following expenses payable subsequent to June 30, 2018.

The future minimum payments are as follows:

	Expires in fiscal year	2019	2020-2023	Total
Equipment leases				
Workcenter 5955	2021	\$ 3,227	\$ 6,454	\$ 9,681
Printer/Mono Scanner				
Xerox WC7845i	2020	4,000	4,000	8,000
Aficia MP C4502	2022	2,052	5,130	7,182
		\$ 9,279	\$ 15,584	\$ 24,863

23. Contingencies

In early June 2012, a judgement was decreed in the legal action brought by the Commission against the GNWT to provide additional classroom space in Hay River and to assert the right to enrol students in both schools, and in a second legal action brought against the GNWT by L'Association des Parents Ayants Droit, with the support of the Commission, to provide additional classroom space in Yellowknife. In this judgement the GNWT was ordered by the Supreme Court of the Northwest Territories to reimburse \$1,127,287 to the Commission. Payment was received during the fiscal year ended June 30, 2014.

During the fiscal year ended June 30, 2015, the GNWT submitted an appeal and was successful. The Commission then submitted an appeal to the Supreme Court of Canada which was refused to be heard. The amounts owing through the GNWT appeal process have not yet been determined.

24. Related Parties

The Commission is related in terms of common ownership to all GNWT created departments, agencies and corporations. The Commission enters into transactions with these entities in the normal course of business. These transactions have been valued in these financial statements at the exchange amount which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties. The Commission is provided with various administrative services by the GNWT, the value of which is not reflected in these financial statements. The administrative costs include legal services by the Department of Justice, insurance coverage, payroll services and internal audit services by the Department of Finance, and utilities and maintenance by Public Works and Services. Transactions with related parties and balances at year-end disclosed in the financial statements are summarized in this note.

Due from related parties:	2018	2017
Accounts Receivable		
Government of Northwest Territories:		
Department of Education, Culture and Employment	\$ 77,992	\$ 132,960
	\$ 77,992	\$ 132,960

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018**24. Related Parties (continued)**

Due to related parties:	2018	2017
Accounts Payable		
Government of Northwest Territories:		
Department of Education, Culture and Employment	\$ -	\$ 15,464
Department of Finance	588,414	366,588
Department of Infrastructure	1,770	-
Other related parties:		
Dehcho Divisional Education Council	300	-
Hay River District Education Authority	2,898	17,943
Yellowknife Education District No.1	19,713	31,695
	\$ 613,095	\$ 431,690

Salaries and wages payable

	2018	2017
GNWT - Department of Finance (salaries and wages payable)	\$ 424,136	\$ 453,914
GNWT - Department of Finance (employee deductions payable)	1,559	2,597
	\$ 425,695	\$ 456,511

Expenses paid to related parties

	2018	2017
Dehcho Divisional Education Council	\$ 300	\$ -
Hay River District Education Authority	36,118	-
Yellowknife Education District No.1	25,788	-
	\$ 62,206	\$ -

25. Budget Data

The *Education Act* of the Northwest Territories requires that Education Bodies prepare an annual budget, as outlined in Section 117, Duties and Powers of Education Bodies. The budget is legally adopted by a motion of the Education Body which includes the establishment of a tax levy to support the approved budget in accordance with Section 135, Assessment and Taxation, of the *Education Act*.

The annual budget includes estimates of revenue and expenditures for the Operating Fund. Budgets are considered a management control and planning tool and as such are incorporated into the accounting system of the Commission.

The budget figures presented are those approved by the Trustees of the Commission on June 19, 2017 and have not been audited.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Notes to Consolidated Financial Statements

June 30, 2018

26. Economic Dependence

The Commission receives its funding primarily from the GNWT. If the funding arrangements were to change management is of the opinion that the Commission's operations would be significantly affected.

27. Financial Instruments

The Commission is exposed to credit and liquidity risks from its financial instruments. Qualitative and quantitative analysis of the significant risks from the Commission's financial instruments is provided by type of risk below. The Commission is exposed to credit and liquidity risks from its financial instruments. Qualitative and quantitative analysis of the significant risks from the Commission's financial instruments is provided by type of risk below.

a) Credit risk

Credit risk is the risk of financial loss to the Commission if a debtor fails to make payments of interest and principal when due. The Commission is exposed to this risk relating to its cash, restricted assets, and accounts receivable. The Commission holds its cash in accounts with federally regulated chartered banks who are insured by the Canadian Deposit Insurance Corporation. In the event of default, the Commission's cash in accounts are insured up to \$100,000.

The Commission's maximum exposure to credit risk is represented by the financial assets balance comprised of:

	2018	2017
Cash	\$ 1,663,870	\$ 1,686,375
Accounts receivable	116,571	206,554
Maximum credit exposure	\$ 1,780,441	\$ 1,892,929

There is a concentration of credit risk in cash as the majority of the deposits are held in one Canadian chartered bank and the balance is in excess of the insurable limit.

At June 30, 2018, the following accounts receivable were past due but not impaired:

	30 Days	60 Days	90 Days	90+ Days	Total
Accounts receivable	\$ 76,256	\$ 14,096	\$ 1,213	\$ 25,006	\$ 116,571

There is also a concentration risk in accounts receivable as more than 10% of the total balance is from the Government of the Northwest Territories. At June 30, 2018, receivables from the GNWT comprised approximately 67% (2017 - 64%) of the total balance. The amounts represent a low credit risk as the debtors are reputable governments and government organizations with a good credit score. The Commission reduces its risk exposure by following up on old account receivables for collection.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and method used to measure the risk.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest**Notes to Consolidated Financial Statements**

June 30, 2018

27. Financial Instruments (continued)**b) Liquidity risk**

Liquidity risk is the risk that the Commission will not be able to meet all cash outflow obligations as they come due. The Commission mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows through budgeting and maintaining an adequate amount of cash to cover unexpected cash outflows should they arise.

The Commission's maximum exposure to liquidity risk is represented by accounts payable, accrued liabilities, payroll liabilities and contributions repayable for a total \$1,196,225 (2017 - \$1,090,900).

The financial assets including cash, restricted assets and accounts receivable, mature within 6 months. The financial liabilities including accounts payable and accrued liabilities, contributions repayable and payroll liabilities mature within 6 months.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures, and methods used to measure the risk.

28. Expenditures By Object

	2018 Budget	2018 Actual	2017 Actual
Compensation	\$ 4,972,068	\$ 4,962,483	\$ 5,032,660
Materials/freight	292,600	311,126	329,832
Services purchased/contracted	572,673	603,150	676,043
	\$ 5,837,341	\$ 5,876,759	\$ 6,038,535

29. Subsequent Events

There were no subsequent events between June 30, 2018 and the date the audit report was signed.

30. Comparative Figures

The financial statements have been reclassified, where applicable, to conform to the presentation used in the current year.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest**Notes to Consolidated Financial Statements**

June 30, 2018**31. ECE Other Contributions**

	2018	2017
Government of the Northwest Territories		
Department of Education, Culture and Employment		
Community support funding	\$ 27,000	\$ -
Early Childhood	-	61,562
English Languages Communication & Services	12,000	-
Self-Regulation	12,000	18,750
Other	59,925	16,589
	\$ 110,925	\$ 96,901

32. GNWT Other Contributions

	2018	2017
Government of the Northwest Territories		
Department of Environment and Natural Resources	\$ -	\$ 8,250
Department of Health and Social Services	3,360	4,004
Department of Municipal and Community Affairs	30,024	28,380
Legislative Assembly	-	3,600
	\$ 33,384	\$ 44,234

33. Contingent Assets

The Commission does not have any contingent assets.

34. Contractual Rights

The Commission does not have any contractual rights.